

**Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration,
tenue le mercredi 2 mars 2011
au LOREM, 4 rue des Mariniers – 75014 PARIS**

Présents : Olivier Cahen, Gérard Cardon, Charles Clerc, Rolland Duchesne, Pierre Hazard, Roger Huet, Antoine Jacquemoud, Roger Jauneau, Pierre Meindre, Pascal Morin, Pierre Parreaux.

Excusés : Daniel Chailloux, Daniel Delage, Henriette Magna, Michel Mélik, Béatrice Serre

Absents : Edmond Bonan, Gérard Del Vecchio, René Le Menn, Gérard Métron, Agostinho Vaz-Nunes.

Le président, Antoine Jacquemoud, ouvre la séance à 19h50. Onze membres sont présents.

Le secrétariat de la séance est assuré par Pierre Hazard.

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 JANVIER 2011.

Le compte-rendu du 5 janvier 2011 convient à l'ensemble des membres présents.

Résultats du vote :

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 11.

Le compte rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du trois février 2011 est accepté à l'unanimité.

2 - SITUATION DES ADHESIONS 2010 – 2011

Daniel Chailloux a informé Antoine Jacquemoud que le nombre des adhérents approche quatre cents.

3 – POINT FINANCIER

Côté finances, la situation est conforme aux prévisions.

4 - ASSURANCES MACIF

Antoine Jacquemoud redit les conditions d'assurance fournies Daniel Chailloux.

- La MACIF est une mutuelle et non une compagnie d'assurance, et dans notre cas elle assure une association où les risques sont évalués différemment de ceux d'un particulier.

Il redit les conditions particulières qui concernent le Stéréo Club Français :

Document S1 : Responsabilité Civile générale et assurance dans les locaux « Bienfaisance », Document S2 : matériel assuré pour 80 000 € et pour 40 000 € en cas de vol.

Document S3 : assurance pour le LOREM

Pierre Hazard ajoute que dès ce soir il met en circulation parmi les membres du Conseil d'Administration, une chemise contenant :

- trois brochures éditées par la MACIF et détaillant les points d'assurance pour la vie associative.

- les copies des documents S1, S2, S3

- deux copies des comptes-rendus de la visite effectuée par Olivier Cahen et Daniel Chailloux auprès de notre responsable de la MACIF.

5 - GESTION DU PATRIMOINE

Le 5 février 2011, Antoine Jacquemoud et Gérard Cardon ont effectué une visite à l'Espace Joron à Bry sur Marne. Madame Calvarin, la responsable du lieu les a reçus très gentiment. Le bâtiment a été rénové. Le rez-de-chaussée est occupé par le musée Joron proprement dit. Les réserves sont à l'étage, les pièces sont sous hygrométrie contrôlée et régulée. Le stockage de nos objets serait garanti par contrat, avec bail d'un an renouvelable automatiquement avec un an de préavis des deux côtés.

Autre avantage : la proximité de Bry dans la région parisienne, la structure d'accueil n'est pas trop grosse et les interlocuteurs sont toujours les mêmes.

Un meuble de stockage avec étagères de un mètre de profondeur, deux mètres de haut, quatre mètres

de long est proposé gratuitement au Stéréo Club Français pour le stockage de son matériel. Les seules choses à acheter seraient les enveloppes protégeant chaque objet entreposé. Le Conseil d'Administration vote pour statuer sur la question : le Stéréo Club Français, est-il d'accord pour signer un contrat avec le musée de Bry sur Marne, afin d'y stocker le matériel composant son Patrimoine ?

Résultat du vote :

Contre : 0 - Abstention : 1 - Pour : 10

Cet accord avec le musée de Bry est accepté à la majorité des membres présents.

6 – FICHER DU CLUB

Pascal Morin indique qu'il a créé une base de données sur ACCESS. Il a rentré toutes les rubriques basées sur les anciens annuaires. Il prospecte un outil lui permettant de créer des menus pour entrer ces données et en parallèle il sollicite Pierre Meindre pour qu'ils établissent ensemble les liens entre les menus d'accueil et les zones de stockage des données.

7 – ACHATS REALISES OU EN COURS

7.1 - Logiciels vidéo Magix Video Pro 17 3D Premium

Comme deux exemplaires ont été achetés et qu'un suffit sur l'ordinateur de projection, le deuxième est disponible. Le choix n'est pas arrêté parmi plusieurs options possibles.

7.2 - Enregistreur numérique Zoom H4N

Le matériel est arrivé, il est opérationnel et utilisé dès la réunion de ce soir.

7.3 - Filtres polarisants linéaires 6"x6"

En attente de livraison

7.4 - M.Objects

Sur proposition de Daniel Chailloux, Antoine Jacquemoud propose que le Club achète deux exemplaires de M Objects. Un pour l'Île de France et un pour une région. Le Conseil d'Administration décide de mandater Daniel Chailloux pour se renseigner sur une baisse des prix en cas d'achat de plusieurs exemplaires. Le Conseil d'administration suspend sa décision en attendant. Point à la prochaine réunion de C.A

7.5 - Armoire forte

Le choix se porte sur le fournisseur sélectionné sur internet par Pierre Parreaux. Celui-ci effectuera la commande, gérera la livraison dans les locaux du LOREM après coordination avec le responsable des locaux.

La solution retenue permet une économie conséquente par rapport à la somme budgétée. Rolland Duchesne propose qu'une partie de cette économie serve à acheter une imprimante laser pour remplacer l'imprimante à jet d'encre de la bibliothèque, car ses buses sont très souvent bouchées. Les besoins d'impressions sont variables mais une imprimante indisponible est pénalisante. Le Conseil d'Administration en prend note. Pas de décision prise ce soir.

7.6 – Notebook

Celui-ci n'est pas encore acheté. Pierre Meindre est sollicité pour l'acheter afin de le choisir compatible avec les besoins du Club.

8 – REFLEXION SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU STEREO CLUB FRANÇAIS

Le Conseil d'Administration convient qu'il est nécessaire, pour actualiser et mettre à jour les règles de fonctionnement du Club, de modifier certains points des statuts, voire le règlement intérieur. Entre autres besoins :

- avoir au moins trois mois d'ancienneté au club pour avoir le droit de vote en Assemblée Générale
- conditions de cooptation des Administrateurs et droit de vote de ceux-ci.
- les invités aux séances de Conseil d'Administration
- les représentants des régions, optimiser les communications et réduire les temps d'information
- un correspondant par région

Afin de réfléchir à ces modifications et d'étudier la validité des idées émises, une commission est créée pour dresser une liste des modifications à proposer au cours de la réunion du Conseil d'Administration du mois de mai.

Cette commission comprend :

Antoine Jacquemoud, Olivier Cahen, Gérard Cardon et Roger Jauneau.

9 – LETTRE / BULLETIN EN COULEUR :

Rien de nouveau.

10 – INTERVENTIONS DU SCF A L'EXTERIEUR

Les dernières interventions assurées par Daniel Chailloux et Roger Huet se sont très bien déroulées.

11 – INTERVENTIONS PREVUES OU ENVISAGEES

Les interventions prévues auront bien lieu, en ce qui concerne l'engagement du Stéréo Club Français.

Durant l'absence de Daniel Chailloux, l'équipe intervenante est composée de Roger Huet, Gilles Cendre et Michel Bail. Ceux-ci se répartissent pour assurer les projections de Collioure (5 avril) et d'Arles (21 avril).

Entre les deux séances Michel Espagna pourrait gérer le stockage du matériel dans le sud pour éviter deux longs voyages. Comme il n'y a pas de projection entre ces deux dates, le Conseil d'Administration ne s'y oppose pas.

Fin mars, Pascal Morin fera un courrier d'information aux adhérents des régions concernées pour les informer.

12 – MISE EN LIGNE SUR LE SITE DU STEREO CLUB FRANÇAIS DE PHOTOS ET DIAPORAMAS STEREOSCOPIQUES

Question non traitée ce soir, remise à l'ordre du jour de la réunion du 4 mai 2011.

13 - MAQUETTE DE PRESENTATION DU SCF

Point reporté à une autre séance de Conseil d'Administration.

14 – CHANGEMENT DE L'ADMINISTRATEUR DE LA LISTE CASCF :

Un échange d'avis a lieu, Antoine Jacquemoud confirme qu'il est satisfait du support de Gilbert Grillot.

Pas de décision prise par le Conseil d'Administration ce soir.

15 – QUESTIONS DIVERSES

15.1 - Antoine Jacquemoud n'a reçu que les questions de Michel Mélik. Celui-ci étant absent, des réponses complémentaires seront données ultérieurement en sa présence.

15.2 Gérard Cardon soumet au Conseil la possibilité d'acheter pour environ 70 euros une médaille du Stéréo Club Français en argent remise en 1907 à L. Pigeon. Monsieur Pigeon, auteur de traités d'optique est le créateur d'un stéréoscope à un seul miroir.

Le Conseil d'Administration considère que cette médaille aurait tout à fait sa place parmi les pièces de notre Patrimoine.

Il accepte à l'unanimité l'achat de cette médaille et charge Gérard Cardon de réaliser cet achat pour le compte du Stéréo Club Français.

Date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration mercredi 4 mai 2011 à 19h30 au LOREM.

Antoine Jacquemoud clôture la séance à 23 heures.

Le secrétaire,
Pierre HAZARD